



Monsieur le Président,

Les négociations sur les règles de vie vont s'ouvrir. Nous tenons à vous rappeler que les attentes des personnels sont nombreuses, d'autant plus que les négociations sur les statuts n'ont rien apporté comme avancée pour le personnel. À l'ordre du jour de cette CAP Centrale, figurent l'établissement des tableaux d'avancement ainsi qu'une non titularisation et un redoublement de contrat pour un collègue handicapé.

En vue des négociations, permettez-nous de vous rappeler les positions de F.O.-DGFIP pour ces différents points :

Sur le tableau d'avancement, F.O.-DGFIP revendique qu'ils soient exclusivement de la compétence de la CAP Centrale. En effet, la pyramide des âges différente selon les départements génère des inégalités de traitement entre les agents du territoire. Nous revendiquons aussi que la notation ne soit plus le deuxième critère de sélection mais qu'elle vienne après l'ancienneté dans l'échelon, car tous les agents ne sont pas égaux devant les notateurs, et les répartitions parfois pittoresques des capitaux mois. À ce sujet nous constatons régulièrement des agents exclus des tableaux d'avancement après une note d'alerte et un pseudo examen de leur situation en CAP Locale, comme nous le craignons lors de notre rejet de la réforme de l'évaluation notation. La note d'alerte est ici une sanction très importante et non pas un simple avertissement sans frais.

Concernant les non titularisations ou le redoublement F.O.-DGFIP revendique un vrai suivi de nos collègues stagiaires. Il est totalement scandaleux que la plupart des fois où ce type de dossier arrive devant la CAP Centrale, nous constatons des carences dans le traitement des dossiers en local, agents laissés en situation d'échec, pas de suivi, de formation, délais non respectés ...

Tout cela est inadmissible et devra être très strictement encadré dans nos futures règles de gestion.

Monsieur le Président, comme vous le constatez, les attentes du personnel sont nombreuses et ne sauraient restées insatisfaites.